

Pétition contre les antennes relais à la Villeneuve

Les antennes de téléphonie mobile resteront-elles installées sur nos toits jusqu'en fin 2009 ?

Alors que Monsieur le maire s'était engagé à faire démanteler, en début d'été 2008, les 2 relais d'antennes du quartier Villeneuve 2, toute action est bloquée par le contrat entre Actis et les opérateurs qui doivent trouver d'autres sites d'implantation sans risque sanitaire pour la population.

Cependant, les habitants de la Villeneuve sont exposés, depuis 7 ans, à des émissions d'ondes dont la nocivité est aujourd'hui scientifiquement reconnue : ils ne peuvent plus et ne veulent plus attendre le bon vouloir des opérateurs uniquement préoccupés par leurs contraintes techniques.

En tant que personnes habitant ou travaillant sur le quartier, ou en tant que parents d'enfants y fréquentant les structures d'accueil, nous demandons instamment à M. Destot, député-maire, à la DDASS, et à M.Desbionne, directeur du Service de Santé Publique :

- de prendre en considération première le risque sanitaire **avant** les arguments techniques invoqués par les opérateurs pour justifier la difficulté de repositionnement des antennes

- d'accélérer donc la recherche de nouveaux sites et de faire réduire dès maintenant à 0,6V/m la puissance des champs électromagnétiques que nous subissons.

Si vous vous sentez concerné par cette pollution aux ondes électromagnétiques, merci de nous soutenir à travers cette pétition :

NOM, prénom	Adresse ou tel ou mail	QUALITE (parent, habitant, profession)	SIGNATURE

Pétition contre les antennes relais à la Villeneuve

Les antennes de téléphonie mobile resteront-elles installées sur nos toits jusqu'en fin 2009 ?

Alors que Monsieur le maire s'était engagé à faire démanteler, en début d'été 2008, les 2 relais d'antennes du quartier Villeneuve 2, toute action est bloquée par le contrat entre Actis et les opérateurs qui doivent trouver d'autres sites d'implantation sans risque sanitaire pour la population.

Cependant, les habitants de la Villeneuve sont exposés, depuis 7 ans, à des émissions d'ondes dont la nocivité est aujourd'hui scientifiquement reconnue : ils ne peuvent plus et ne veulent plus attendre le bon vouloir des opérateurs uniquement préoccupés par leurs contraintes techniques.

En tant que personnes habitant ou travaillant sur le quartier, ou en tant que parents d'enfants y fréquentant les structures d'accueil, nous demandons instamment à M. Destot, député-maire, à la DDASS, et à M.Desbionne, directeur du Service de Santé Publique :

- de prendre en considération première le risque sanitaire **avant** les arguments techniques invoqués par les opérateurs pour justifier la difficulté de repositionnement des antennes

- d'accélérer donc la recherche de nouveaux sites et de faire réduire dès maintenant à 0,6V/m la puissance des champs électromagnétiques que nous subissons.

Si vous vous sentez concerné par cette pollution aux ondes électromagnétiques, merci de nous soutenir à travers cette pétition :

NOM, prénom	Adresse ou tel ou mail	QUALITE (parent, habitant, profession)	SIGNATURE